



Join us
and help defend
human rights in Europe!

Call for candidates for a secondment

Policy Advisor Children's Rights Division Directorate General of Democracy and Human Dignity (DGII)



Location: **Strasbourg**



Reference: S26/2023
 Deadline: **04/12/2023**

■ Would you like to contribute to the activities of an international organisation working for human rights, democracy and the rule of law? Are you an international, national, regional or local official or otherwise eligible for a secondment to the Council of Europe in accordance with your national legislation? Would you like to be part of a dynamic team committed to protecting children against sexual violence? Are you experienced in analysing the compliance of legislation, policies and strategies with international standards and providing advice on legal, institutional and procedural matters? If so, our mutually beneficial arrangement may be the right opportunity for you.

Who we are

■ With over 2200 staff representing all its 46 member States, the Council of Europe is a multicultural organisation. We all strive towards protecting human rights, democracy and the rule of law and our three core values - **professionalism, integrity and respect** - guide the way we work.



■ The Children's Rights Division is part of the Directorate of Anti-Discrimination within the Directorate General of Democracy and Human Dignity of the Council of Europe. The Division is responsible for the implementation of the Council of Europe Strategy for the Rights of the Child, the work of the Steering Committee for the Rights of the Child (CDENF), and the "Lanzarote Committee" (Committee of the Parties to the Council of Europe Convention on the Protection of Children against Sexual Exploitation and Sexual Abuse). The Division elaborates recommendations and guidelines, identifies and shares good practices on how to better implement Council of Europe standards and carries out co-operation projects to this end. It also organises Europe-wide campaigns to strengthen the rights of the child.

■ The Council of Europe has its headquarters in Strasbourg (France) and has external presence in more than twenty countries. See here for more information about the [Council of Europe external presence](#).

Your role

■ As a Policy Advisor, your role will focus on:

- ▶ contributing to the monitoring work of the Lanzarote Committee in particular by:
 - conducting research and preparing comparative analyses and working documents on specific legal, policy or technological developments in the field of sexual violence against children;
 - examining whether national legislation, policies and strategies effectively contribute to the implementation of the Lanzarote Convention, identifying promising practices and outstanding lacunae;
 - reviewing the conformity of national legislation and specific measures with regard to the Lanzarote Convention and the Lanzarote Committee's monitoring findings, highlighting progress made and the remaining gaps;
- ▶ contributing to the organisation of the capacity-building activities of the Lanzarote Committee to encourage the exchange of good practices among Parties to the Convention, representatives of civil society and the private sector. This will include inter alia:
 - preparing concept notes on key legal and policy issues, research and analysis related to the protection of children against sexual violence;
 - managing tasks concerning the work of consultants (i.e. drafting consultancy contracts to warrant the intellectual services required for the activities to be carried out, coordination and supervision of the work to be developed by consultants and other, as applicable);
- ▶ providing secretariat services to the Lanzarote Committee in the context of all its activities, including the preparation of its meetings;
- ▶ contributing to the preparation of the European Day on the Protection of Children against Sexual Exploitation and Sexual Abuse (18 November);
- ▶ contributing to the implementation of the Council of Europe Strategy for the Rights of the Child (2022-2027);
- ▶ establishing closer working contacts with national and international, governmental and non-governmental bodies and organisations active in the area of protecting children against sexual violence, including by representing the Council of Europe in conferences and seminars;
- ▶ contributing to strengthening relations with civil society active in the protection of children from sexual violence and encouraging the involvement of children and adult survivors of childhood sexual abuse in Lanzarote Committee's work;
- ▶ contributing to the work carried out in other sectors of the Children's Rights Division (intergovernmental work and cooperation projects) and collaborating with other Council of Europe committees, bodies and divisions active in promoting protection against violence.

What we are looking for

■ As a minimum, you must:

- ▶ hold a higher education degree in a relevant field (preferably law, political science, international relations, etc.);
- ▶ have a minimum of 3 years of relevant professional experience in legal assessment of compatibility with European standards, preferably in areas related to human rights;
- ▶ have a very good knowledge of one of the Council of Europe's official languages (English/French) and basic/good knowledge of the other (English/French);

■ be a citizen of one of the 46 member States of the Council of Europe;

■ Demonstrate to us that you have the following competencies:

- ▶ Professional and technical expertise:

- ability to draft speeches and deliver presentations in areas related to children's rights;
- sound computer skills including the ability to use standard office applications and online platforms.
- ▶ Planning and work organisation
- ▶ Analysis and problem solving
- ▶ Drafting skills
- ▶ Communication
- ▶ Concern for quality
- ▶ Teamwork and co-operation

Please refer to the
[Competency Framework](#)
of the Council of Europe

( – 1,6Mo)

■ Desirable:

- ▶ Professional and technical expertise:
 - knowledge of the standards and priorities in the area of combating child sexual abuse and exploitation, including online;
 - knowledge of relevant related Council of Europe and other international standards.
- ▶ Creativity and innovation
- ▶ Results orientation

What we offer

■ If selected, a secondment at grade A1/A2 may be offered for a minimum period of one year, starting as soon as possible. The secondment may be prolonged or renewed, but the total duration may not exceed three years, except in cases of derogation granted by the Secretary General.

■ Throughout the period of secondment, you shall remain in employment or be paid by the member State from which you are seconded and shall receive no salary and no social and medical cover from the Council of Europe.

■ This secondment does not foresee either the relocation allowance or the travel expenses from the Organisation as indicated in Article 23 of [Committee of Ministers' Resolution CM/Res\(2012\)2](#).

■ You will be entitled to 32 working days leave per year and other benefits (including flexible working hours, training, possibility of teleworking, etc.).

Applications and selection procedure

■ Deadline for applications is **04 December 2023 (midnight French time)**. Applications must be made in English or French using the Council of Europe online application system. By connecting to our website www.coe.int/jobs you can create and submit your online application. Please fill out the online application form providing all requested details and explain how your competencies make you the best candidate for this role. It usually takes a few hours to fill in an application form, so please take this information into consideration while applying.

■ You will note that in the on-line form you will be asked to select from a drop-down list, your country's Permanent Representation to the Council of Europe. When you submit your application, an e-mail will be sent directly to this Representation informing them about your application and asking them to validate your application within 10 working days. This validation is essential and so please ensure that your request is followed up correctly.

■ Only applicants who meet the conditions of the Committee of Ministers' Resolution CM/Res(2012)2) and who best meet the abovementioned criteria will be considered for selection and for the next stage.

■ As an equal opportunity employer, the Council of Europe welcomes applications from all suitably qualified candidates, irrespective of sex, gender, marital or parental status, sexual orientation, ethnic or social origin, disability, religion or belief. Under its equal opportunities policy, the Council of Europe is aiming to achieve parity in the number of women and men employed at all levels in the Organisation. In the event of equal merit, preference will therefore be given to the applicant belonging to the under-represented sex in the grade. During the different stages of the selection procedure, specific measures may be taken to ensure equal opportunities for candidates with disabilities.



Rejoignez-nous
pour renforcer
les droits humains en Europe !

Appel à candidatures pour mise à disposition

Conseiller ou Conseillère en politiques

Division des droits de l'enfant

Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine (DGII)



Localisation : Strasbourg



Référence : S26/2023



Délai : 04/12/2023

■ Voulez-vous contribuer aux activités d'une organisation internationale œuvrant pour les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit ? Etes-vous un-e fonctionnaire international-e, national-e, régional-e, local-e ou sinon éligible pour une mise à disposition au Conseil de l'Europe en application de votre législation nationale ? Souhaitez-vous faire partie d'une équipe dynamique engagée dans la protection des enfants contre les violences sexuelles ? Avez-vous de l'expérience dans l'analyse de la conformité de la législation, des politiques et des stratégies avec les normes internationales et dans la fourniture de conseils sur des questions juridiques, institutionnelles et procédurales ? Si tel est le cas, notre dispositif mutuellement bénéfique pourrait être une bonne opportunité pour vous.

Qui sommes-nous?

■ Avec plus de 2200 agents représentant ses 46 Etats membres, le Conseil de l'Europe est une organisation multiculturelle. Nous œuvrons à une meilleure protection des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit. Nos trois valeurs fondamentales - **le professionnalisme, l'intégrité et le respect** - guident notre façon de travailler.



■ La Division des droits de l'enfant fait partie de la Direction de la lutte contre la discrimination au sein de la Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine du Conseil de l'Europe. La Division est responsable de la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant, des travaux du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) et du "Comité de Lanzarote" (Comité des parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels). La Division élabore des recommandations et des lignes directrices, identifie et partage les bonnes pratiques sur la manière de mieux mettre en œuvre les normes du Conseil de l'Europe et mène des projets de coopération à cette fin. Elle organise également des campagnes à l'échelle européenne pour renforcer les droits de l'enfant.

■ Le Conseil de l'Europe a son siège à Strasbourg, en France, et est également présent dans plus de vingt pays. Plus d'informations sur la [présence extérieure du Conseil de l'Europe](#).

Votre rôle

■ En tant que Conseiller ou Conseillère en politiques, vous serez amené-e à :

- ▶ contribuer au travail de suivi du Comité de Lanzarote, notamment en :
 - menant des recherches et préparant des analyses comparatives et des documents de travail sur des développements juridiques, politiques ou technologiques spécifiques dans le domaine de la violence sexuelle à l'encontre des enfants ;
 - examinant si la législation, les politiques et les stratégies nationales contribuent effectivement à la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote, identifiant les pratiques prometteuses et les lacunes qui subsistent ;
 - évaluant la conformité de la législation nationale et des mesures spécifiques à la Convention de Lanzarote et aux résultats du suivi du Comité de Lanzarote, soulignant les progrès réalisés et les écarts existants ;
- ▶ contribuer à l'organisation des activités de renforcement des capacités du Comité de Lanzarote afin d'encourager l'échange de bonnes pratiques entre les Parties à la Convention, les représentants de la société civile et le secteur privé. Il s'agira notamment de :
 - préparer des notes conceptuelles sur des questions juridiques et politiques clés, des recherches et des analyses liées à la protection des enfants contre la violence sexuelle ;
 - gérer les tâches relatives au travail des consultants (i.e. rédiger des contrats de consultance pour garantir les services intellectuels requis pour les activités à mener, coordonner et superviser le travail à développer par les consultants et autres, le cas échéant) ;
- ▶ fournir des services de secrétariat au Comité de Lanzarote dans le cadre de toutes ses activités, y compris la préparation de ses réunions ;
- ▶ contribuer à la préparation de la Journée européenne de la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (18 novembre) ;
- ▶ contribuer à la mise en œuvre de la stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) ;
- ▶ établir des contacts de travail plus étroits avec les organismes et organisations nationaux et internationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux, actifs dans le domaine de la protection des enfants contre les violences sexuelles, y compris en représentant le Conseil de l'Europe lors de conférences et de séminaires ;
- ▶ contribuer au renforcement des relations avec la société civile active dans la protection des enfants contre la violence sexuelle et encourager la participation des enfants et des adultes ayant survécu à des abus sexuels dans leur enfance aux travaux du Comité de Lanzarote ;
- ▶ contribuer aux travaux menés dans d'autres secteurs de la Division des droits de l'enfant (travaux intergouvernementaux et projets de coopération) et collaborer avec d'autres comités, organes et divisions du Conseil de l'Europe actifs dans la promotion de la protection contre la violence.

Ce que nous recherchons

■ Au minimum, vous devez avoir :

- ▶ une qualification de l'enseignement supérieur sanctionnée par un diplôme dans un domaine pertinent (de préférence droit, sciences politiques, relations internationales, etc.) ;
- ▶ au moins 3 années d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de l'évaluation juridique de la compatibilité avec les normes européennes, de préférence dans des domaines liés aux droits de l'homme ;
- ▶ une très bonne connaissance de l'une des deux langues officielles du Conseil de l'Europe (français / anglais) et une (bonne) connaissance (de base) de l'autre langue (français / anglais) ;
- ▶ la nationalité de l'un des 46 Etats membres du Conseil de l'Europe ;

■ Postulez et démontrez que vous avez les compétences suivantes :

- ▶ Expertise professionnelle et technique:
 - capacité à rédiger des discours et à faire des présentations dans des domaines liés aux droits de l'enfant ;
 - de bonnes compétences informatiques, y compris la capacité à utiliser des applications bureautiques standard et des plateformes en ligne.
- ▶ Planification et organisation du travail
- ▶ Analyse et résolution des problèmes
- ▶ Capacités rédactionnelles
- ▶ Communication
- ▶ Souci de la qualité
- ▶ Capacité à travailler en équipe et à coopérer

Veillez vous référer au
[Répertoire des
Compétences](#)
du Conseil de l'Europe



■ Souhaitables :

- ▶ Expertise professionnelle et technique :
 - connaissance des normes et des priorités dans le domaine de la lutte contre les abus et l'exploitation sexuels des enfants, y compris en ligne ;
 - connaissance des normes pertinentes du Conseil de l'Europe et d'autres normes internationales.
- ▶ Créativité et innovation
- ▶ Souci des résultats

Ce que nous offrons

■ En cas de sélection, une **mise à disposition** du grade A1/A2, pourra vous être proposée pour une durée minimale de 1 an, débutant dès que possible. Cette mise à disposition pourrait être prolongée ou renouvelée, mais la durée ne pourra pas dépasser trois ans, sauf en cas de dérogation accordée par la Secrétaire Générale.

■ Tout au long de la période de mise à disposition, vous continuerez à occuper un emploi ou à être rémunéré-e par l'Etat membre par lequel vous êtes mis-e à disposition et ne percevrez aucun salaire ni couverture médicale et sociale du Conseil de l'Europe.

■ Cette mise à disposition ne prévoit pas d'indemnité de dépaysement ni de prise en charge des frais de voyage par l'Organisation indiqués à l'Article 23 de [la Résolution du Comité des Ministres CM/Res\(2012\)2](#).

■ Vous bénéficierez de 32 jours de congé de base par an et d'autres avantages (notamment horaires de travail flexibles, formations, possibilités de télétravail, etc.).

Modalités de candidature et de sélection

■ La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **4 décembre 2023 (minuit heure française)**. Les actes de candidature doivent être rédigés **en français ou en anglais** et soumis par le biais du système de candidature en ligne du Conseil de l'Europe. En vous connectant à notre site www.coe.int/jobs, vous pouvez créer et soumettre votre candidature en ligne. Veuillez remplir le formulaire de candidature en ligne en fournissant toutes les informations demandées et en expliquant dans quelle

mesure vos compétences représentent le meilleur profil pour cet emploi. Rédiger sa candidature prend en général plusieurs heures; veuillez donc à prendre cet élément en considération lorsque vous postulez.

■ Vous noterez qu'il vous sera demandé-e de sélectionner dans le formulaire en ligne, parmi une liste déroulante, la Représentation Permanente de votre pays auprès du Conseil de l'Europe. Lorsque vous soumettrez votre formulaire, un courriel sera ainsi directement envoyé à cette Représentation pour l'informer de votre candidature et pour lui demander de la valider dans les 10 jours ouvrables. Cette validation est indispensable, veuillez-vous assurer du bon suivi de votre candidature.

■ Seules les candidatures qui répondent aux conditions de la [Résolution Res\(2012\)2 du Comité des Ministres](#) et le mieux aux critères mentionnés ci-dessus seront sélectionnées et invitées aux étapes suivantes.

■ En tant qu'employeur qui promeut l'*égalité des chances*, le Conseil de l'Europe encourage à se porter candidate toute personne ayant les qualifications exigées, sans distinction de sexe, de genre, de situation maritale ou parentale, d'orientation sexuelle, d'origine ethnique ou sociale, de handicap, de religion ou de convictions. Dans le cadre de sa politique, le Conseil de l'Europe tend à assurer une représentation paritaire des femmes et des hommes employés par catégorie et par grade. A égalité de mérite, la préférence sera donnée au-à la candidat-e du sexe sous-représenté dans le grade concerné. Au cours des différentes étapes de sélection, des mesures spécifiques peuvent être prises pour assurer l'égalité des chances des candidats en situation de handicap.